



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 89372

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les moyens adaptés à la scolarisation des enfants autistes. À quelques jours de la rentrée scolaire, le geste désespéré du père d'un jeune de garçon de 7 ans a mis à nouveau l'accent sur cette question des moyens mis à disposition pour l'inclusion des enfants autistes à l'école, dans la ligne de la privation de scolarité pour 80 % des enfants autistes dénoncée depuis 2011 par le collectif Autisme. Dans son rapport publié le 17 février 2015, le commissaire des droits de l'homme du Conseil de l'Europe estime à 20 000 le nombre d'enfants handicapés privés d'école et la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril 2015 a été une nouvelle fois l'occasion de rappeler l'importance de l'intégration scolaire et le retard pris par la France en la matière (manque d'AVS, d'enseignants spécialisés). 8 000 enfants autistes naissent chaque année en France et pour leurs parents c'est un véritable « parcours du combattant » du diagnostic à une prise en charge adaptée en passant par l'intégration en milieu scolaire, sur fond d'injustice et d'incompréhension face à un mal encore trop mal connu. Alors que depuis 2013 et la création du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) on constate une dynamique positive en faveur des enfants en situation de handicap. Elle lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en place pour veiller à ce que la législation prévoyant l'accès à l'éducation soit mise en œuvre.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89372

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7356

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)